

Le règlement des points du challenge Vol et Ski 2015 suivant a été approuvé par le comité le 8-mars-2015:

- 1 Il existe 5 classements différents pour le challenge Vol et Ski : Open, FFVL, Homme, Femme et Biplace.
- 2 Pour le challenge vol et ski, seuls les classements FFVL sont pris en compte. Le classement Open est maintenu pour tous les participants FFVL et non FFVL, mais ne donnera pas lieu à une remise de prix en fin de saison.
- 3 Les points Open sont attribués à tout participant quel que soit sa catégorie et son appartenance à la FFVL. Les points sont attribués selon leur classement absolu de l'épreuve comme suit: 1er: 100pts, 2ème: 80pts, 3ème: 70 pts, 4ème: 60pts, 5ème: 50pts, 6ème:40pts, 7ème: 35pts, 8ème: 30pts, 9ème: 25pts, 10ème: 20pts, 11ème:15pts, 12ème:14pts, 13ème: 13pts, ensuite de manière dégressive jusqu'au 25ème: 1pt. Tous les participants au-delà de la 25ème place obtiennent 1 point par défaut.
- 4 Les points FFVL sont attribués à tout participant quel que soit sa catégorie mais ayant une licence FFVL valide au moment de l'épreuve. Les points sont attribués uniquement aux membres FFVL selon leur classement relatif aux autres membres FFVL de l'épreuve, comme suit: 1er: 100pts, 2ème: 80pts, 3ème: 70 pts, 4ème: 60pts, 5ème: 50pts, 6ème:40pts, 7ème: 35pts, 8ème: 30pts, 9ème: 25pts, 10ème: 20pts, 11ème:15pts, 12ème:14pts, 13ème: 13pts, ensuite de manière dégressive jusqu'au 25ème: 1pt. Tous les participants FFVL au-delà de la 25ème place obtiennent 1 point par défaut.
- 5 Les points Homme sont attribués à tous les hommes participants ayant une licence FFVL valide au moment de l'épreuve. Les points sont attribués uniquement aux hommes membres FFVL selon leur classement relatif aux autres hommes FFVL de l'épreuve, comme suit: 1er: 100pts, 2ème: 80pts, 3ème: 70 pts, 4ème: 60pts, 5ème: 50pts, 6ème:40pts, 7ème: 35pts, 8ème: 30pts, 9ème: 25pts, 10ème: 20pts, 11ème:15pts, 12ème:14pts, 13ème: 13pts, ensuite de manière dégressive jusqu'au 25ème: 1pt. Tous les participants hommes FFVL au-delà de la 25ème place obtiennent 1 point par défaut.
- 6 Les points Femme sont attribués à toutes les femmes participantes ayant une licence FFVL valide au moment de l'épreuve. Les points sont attribués uniquement aux femmes membres FFVL selon leur classement relatif aux autres femmes FFVL de l'épreuve, comme suit: 1ere: 10pts, 2ème: 6pts, 3ème: 4 pts, 4ème: 3pts, 5ème: 2pts, 6ème:1pts. Toutes les participantes femmes FFVL au-delà de la 6ème place obtiennent 1 point par défaut.
- 7 Les points Biplace sont attribués à toutes les pilotes biplaceur participants ayant une licence FFVL valide au moment de l'épreuve. Les points sont attribués uniquement aux pilotes biplaceur membres FFVL selon leur classement relatif aux autres biplaceurs FFVL de l'épreuve, comme suit: 1er: 10pts, 2ème: 6pts, 3ème: 4 pts, 4ème: 3pts, 5ème: 2pts, 6ème:1pts. Tous les participants biplaceurs FFVL au-delà de la 6ème place obtiennent 1 point par défaut.

Le classement final est déterminé sur le total de points des quatre meilleures épreuves de la saison.